

COMMUNIQUE

SAVIN MARTINET ASSOCIES REJOINT DS AVOCATS

Ce rapprochement fait du département « *Environnement et Développement durable* » de DS Avocats, l'équipe la plus importante du marché français.

Une offre intégrée aux 18 bureaux de DS sera en outre structurée pour l'accompagnement transversal des entreprises en matière d'Hygiène, Sécurité, Santé, Energie, Environnement (HSE).

Cette offre permettra de répondre à la convergence, au plan mondial, des droits et réglementations sur ces problématiques.

"Ce rapprochement était naturel et évident. Au-delà de nos valeurs communes, nos convergences et synergies sont multiples. Avec Patricia Savin et toute notre équipe, nous sommes très heureux de rejoindre DS Avocats. Sa présence en régions, ainsi qu'en Asie, Europe, Maghreb, Amérique du Nord et du Sud va nous permettre de bâtir à l'international une offre intégrée et transversale « Hygiène Sécurité Santé Energie Environnement (HSE) ». », se réjouit Yvon Martinet, Associé co-fondateur de Savin Martinet Associés, Ancien Vice-Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris, Membre du Conseil de l'Ordre, Expert juridique international de l'IFEJI.

« Plus qu'un rapprochement, une Rencontre » selon Daniel CHAUSSE, Président de DS Avocats. « La rencontre de valeurs communes et d'une ambition partagée d'excellence à travers de fortes spécialités reconnues par le marché et qui ne demandent qu'à interagir entre elles pour conforter le dynamisme de DS Avocats et son offre de service en environnement, en France comme à l'international, particulièrement en Asie ».

EN SAVOIR PLUS SUR LE RAPPROCHEMENT

Patricia Savin, Yvon Martinet et toute leur équipe* de onze avocats - associés et collaborateurs – ont rejoint le Cabinet international DS Avocats le 1er octobre 2014.

Préparé depuis près d'un an et reposant sur un socle de valeurs communes aux deux cabinets, ce rapprochement fera du département Environnement et Développement durable de DS Avocats l'équipe la plus importante sur le marché.

L'expertise en matière d'environnement de DS Avocats, ainsi renforcée par la signature et la réputation des avocats du cabinet Savin Martinet Associés, approfondira la chaîne de compétences très reconnue de DS Avocats en matière d'opérations immobilières, de politiques et d'interventions foncières, de financement de ces opérations, permettant ainsi une optimisation des réponses que DS Avocats pourra apporter à ses clients, tant du secteur privé que du secteur public.

En outre, une offre intégrée à l'ensemble des 18 bureaux de DS, implantés en Europe, Asie, Amériques du Nord et du Sud et au Maghreb, pour l'accompagnement transversal des entreprises en matière d'Hygiène, Sécurité, Santé, Energie, Environnement (HSE), sera désormais effective, afin de répondre à la convergence au plan mondial des droits et réglementations sur ces problématiques.

Fort de près de 200 professionnels du droit, dont plus d'une cinquantaine à l'étranger, DS ambitionne tout à la fois de conforter son image et sa réputation en droit public des affaires, droit de l'immobilier et droit du marché et de saisir les nouvelles opportunités offertes par ce rapprochement pour accroître son rayonnement international.



* Les onze avocats du cabinet Savin Martinet qui rejoignent DS Avocats

(de gauche à droite): Patricia SAVIN, Yvon MARTINET, Arnaud CONSTANT, Patricia CUBA-SICHLER, Gwladys BEAUCHET, Safine HADRI, Anne BELLOTEAU, Seynabou KANDJI, Raphaëlle HENNEKINNE, Béatrice ZAREMBA, Annaïck SEIFOLLAH

EN SAVOIR PLUS SUR LE CABINET SAVIN MARTINET ASSOCIES

Meilleur cabinet de droit de l'environnement 2011, 2012, 2013 décerné par trois jurys différents (Lawyer Monthly, Décideurs, ACQ Law Award), classé « *incontournable* » en droit de l'environnement (Décideurs, Annuaire des Juristes d'Affaires...), le cabinet SAVIN MARTINET ASSOCIES offre une gamme transversale de services juridiques (conseil – contentieux) dans les domaines du droit de l'environnement, de l'immobilier durable et du développement durable : sites et sols pollués, installations classées, eau, assainissement, déchets, REACH, pollution, santé, sécurité, mines, carrières, urbanisme, construction et immobilier durable, climat / énergie, Biotech... Les dossiers sont analysés selon une approche pluridisciplinaire qui privilégie l'expertise spécifique, le travail en équipe et l'appui de techniciens.

Au sein du Cabinet, Yvon MARTINET, ancien Vice-Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris, a été réélu au Conseil de l'Ordre pour les années 2014 à 2016 inclus. Il préside le Club Des Avocats Environnementalistes (CDAE).

Patricia SAVIN, Secrétaire Générale du Conseil National des Barreaux depuis janvier 2012, préside depuis le 25 juin 2012 OREE, association multi-acteurs (entreprises, collectivités locales) qui fédère les meilleures pratiques environnementales à l'échelle des territoires sur les thématiques de la biodiversité, de l'économie circulaire et de la RSE.

EN SAVOIR PLUS SUR LE CABINET DS AVOCATS

Créé en 1972, DS Avocats compte parmi les plus grands cabinets d'affaires d'origine française, avec près de 200 professionnels du droit, dotés de fortes spécialités.

Le Cabinet se singularise d'abord par une culture public/privé de référence, qui est l'un de ses atouts essentiels. Porteur d'une offre de service reconnue dans les principaux domaines du droit des affaires et de l'immobilier, il a développé une compétence en droit public, jusqu'à devenir un interlocuteur privilégié des plus grands décideurs publics et des acteurs de l'aménagement urbain. Il figure à ce titre aux meilleures places dans les classements *Décideurs Strategie Finance Droit*.

Sa présence en régions permet de conforter son offre de proximité, nécessaire également à l'accompagnement d'une clientèle nationale et internationale au soutien de ses projets d'investissements régionaux.

Depuis son origine DS Avocats repousse les frontières, en s'implantant en Asie il y a déjà plus de vingt-cinq ans. Il a ainsi été le premier cabinet européen à détenir trois licences d'exercice en Chine pour ses bureaux de Pékin, Shanghai et Canton. Implanté en Europe, son expansion l'a ensuite porté vers l'ASEAN et plus récemment vers l'Amérique du Nord et du Sud, ainsi que le Maghreb.